

**Résolution n° 2016-xx présentée par ..., pour un soutien du Conseil municipal à l'initiative « Pour la sortie programmée du nucléaire » soumise à votation populaire le 27 novembre 2016.**

---

Vu le courrier du 19 septembre 2016 adressé par le Comité Unitaire Genevois de soutien à l'initiative « Pour la sortie programmée du nucléaire » au Conseil municipal de Meyrin ;

Vu que la Suisse possède le parc nucléaire le plus vieux au monde avec une moyenne d'âge de 41 ans pour les 5 réacteurs du pays ;

Vu la proximité de Meyrin avec la centrale nucléaire de Mühleberg qui, vieille de 44 ans, est une des plus ancienne au monde ;

Vu l'Art. 169 de la Constitution de la République et Canton de Genève qui demande que les autorités s'opposent par tous les moyens à leur disposition aux installations nucléaires dans le voisinage ;

Vu le Plan directeur énergie de la commune de Meyrin adopté le 19 avril 2011 ;

Vu l'engagement de la commune de Meyrin pour le tournant énergétique, reconnu par l'attribution en 2014 de l'European Energie Award Gold ;

Vu la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

Le Conseil municipal, dans sa séance du xx,

**DECIDE****PAR XX**

1. De soutenir officiellement l'initiative « Pour la sortie programmée du nucléaire » soumise à votation populaire le 27 novembre 2016.

## **Résolution n° 2016-xx**

### **Exposé des motifs**

Le 27 novembre prochain, les Suisses seront appelés à se prononcer par votation populaire sur l'initiative « pour une sortie programmée du nucléaire ». Le comité unitaire genevois de soutien à cette initiative a adressé au Conseil municipal une demande de soutien officielle, que le Bureau a considéré comme étant possible par voie de résolution.

Les autorités communales meyrinoises, aussi bien délibératives qu'exécutives, se sont de tout temps opposées aux centrales nucléaires que ce soit l'ex-centrale nucléaire de Crey-Malville, la centrale nucléaire de Mühleberg (à 123 km de Meyrin) ou encore la centrale nucléaire du Bugey (à 70 kilomètres de Meyrin). Meyrin a toujours plaidé pour un arrêt immédiat de ces centrales et oeuvrent efficacement pour le développement des énergies renouvelables. L'initiative « Pour la sortie programmée du nucléaire » est en parfaite adéquation avec la politique municipale meyrinoise.

Les arguments du comité d'initiative sont les suivants (réf: [www.sortie-programmee-nucleaire.ch](http://www.sortie-programmee-nucleaire.ch)) :

#### **La sortie programmée du nucléaire apporte de la sécurité et protège notre pays ainsi que ses habitants.**

La Suisse possède le plus vieux parc de centrales nucléaires de la planète et avec Beznau 1, même le plus vieux réacteur encore en service. Il est exploité depuis 47 ans et doit lutter contre de graves problèmes de sécurité qui ne peuvent être résolus par aucun rééquipement (...).

#### **Elle établit aussi un calendrier raisonnable pour une sortie programmée et fixe à 2029 l'année d'expiration de l'énergie nucléaire.**

D'ici 2050, notre approvisionnement énergétique devra être principalement basé sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. L'initiative ferme la lacune législative si importante pour la réussite de la transition énergétique au niveau constitutionnel et veille à ce que les centrales nucléaires soient progressivement arrêtées : 2017, 2024 et 2029 (...).

#### **La sortie programmée du nucléaire est faisable, car les nouvelles technologies sont prêtes et déjà utilisées chaque jour.**

Il n'y a guère d'autre pays aussi bien positionné que la Suisse pour la transition énergétique. L'énergie hydraulique autochtone fournit environ 60 % de notre approvisionnement électrique, de façon fiable et depuis des décennies. Les énergies hydrauliques, solaires et éoliennes se complètent par ailleurs de façon optimale, car l'énergie stockée sous forme d'eau dans les lacs de barrage fournit de l'électricité en étant turbinée lorsqu'il n'y a pas de vent (...).

De plus, comme cela est mentionné dans le courrier adressé par le Comité unitaire genevois, l'Art. 169 de la constitution de la République et Canton de Genève demande que les autorités s'opposent par tous les moyens à leur disposition aux installations nucléaires dans le voisinage, ce qui a notamment été fait quand les autorités du canton et de la ville ont déposé conjointement une plainte pénale contre la centrale nucléaire du Bugey en mars dernier.

Compte tenu de l'imminence de la votation de la votation d'une part, et de l'agenda chargé de notre Conseil municipal chargé d'étudier d'ici au mois de

novembre le budget 2017 d'autre part, nous vous demandons de rajouter cette résolution à l'ordre du jour du Conseil municipal du 4 octobre 2016, et de vous prononcer sur cet objet en vote immédiat.

D'avance, merci de votre soutien !